



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 18 janvier 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 22 00192** du **17 JAN. 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 108 Avenue de la Liberté
94700 Maisons-Alfort

En vue de la réalisation : Extension du local ordures ménagères, ajout d'un local
encombrants.
Local semi ouvert avec bardage en bois composite et toiture bac acier teinte RAL 7016

Sur un terrain sis Rue des Erables
Cadastré AL149

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **17 JAN. 2023**

Le Maire,
Pour le Maire et
la 3^{ème} adjointe
et le Service
Urbanisme
Kati CABILLIC

Le Maire
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 22 00192** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le **17 JAN. 2023**

L'Appariteur,